

**DEPARTEMENT DE L'AIN - CANTON DE NANTUA - COMMUNE DE LALLEYRIAT**

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

---

Le conseil municipal réuni Le 19 décembre 2011 sous la présidence de M. GOIFFON Denis, Maire.  
Absents excusés : ARCHENY Yves, HODENT Marie-Claire.

Après avoir approuvé le compte-rendu de la séance précédente, étudie les affaires suivantes :

**1/TAXE DE SEJOUR**

- ADOPTE les nouveaux tarifs pour la taxe de séjour sur le territoire communal et ce à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012. Les tarifs de cette taxe n'avaient pas évolué depuis son instauration en 2003.

**2/ECRITURES BUDGETAIRES**

- ADOPTE les écritures budgétaires à intervenir pour clore les opérations en cours (annuité emprunt décembre, constatation du prélèvement FNGIR, régularisation ligne préfinancement Crédit Agricole, constatation stock lotissement).

**3/ASSURANCES STATUTAIRES**

- EST INFORME de la hausse des taux de cotisation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 pour les assurances des agents de collectivités suite à la réforme des retraites, notamment l'allongement du temps de travail, soit 5,45% au lieu de 5,00 % pour le contrat GRAS SAVOYE et Centre de Gestion de l'Ain.

**4/ALLOCATION VETERANCE SAPEURS POMPIERS**

- EST INFORME de la décision du Conseil Général de l'Ain de faire supporter par les communes concernées la charge financière de l'allocation de vétérançe perçue par les anciens sapeurs pompiers des Centres de Première Intervention Non Intégrés qui représente pour LALLEYRIAT la somme de 2849 euros. Cette décision a provoqué des inquiétudes au sein de l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de l'Ain qui craint que cette mesure soit préjudiciable à la survie des CPINI.

**5/ DIVERS**

- Après discussion, prend la décision de différer le projet d'aménagement d'un chemin piétonnier autour de l'étang pour manque de budget. Une nouvelle étude de ce projet devra prendre en compte son emplacement en zone humide.

- Grâce au travail collectif entre notre conseiller général, M. Jean Déguerry et les Maires du Canton de Nantua plus particulièrement notre collègue M. André Cortinovis, la commune de Lalleyriat a pu bénéficier d'une subvention du Conseil Général de l'Ain pour ses travaux d'investissement 2012.

- Envisage l'achat de caches pour les containers OM situés devant la mairie ainsi que des guirlandes pour les illuminations 2012.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire,

GOIFFON Denis.

